

EPLUS2020

Call: EACEA-03-2020

(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

Topic: ECHE-LP-2020

Type of action: EPLUS2020-ACR

Proposal number: 101012256

Proposal acronym: UMONS

Deadline Id: EACEA-03-2020-1

Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

Topic ECHE-LP-2020

Type of Action EPLUS2020-ACR

Call Identifier EACEA-03-2020

Deadline Id EACEA-03-2020-1

Acronym

Proposal title

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months

Fixed keyword 1

Fixed keyword 2

Fixed keyword 3

Fixed keyword 4

Fixed keyword 5

Free keywords

Application language

Abstract*

The European Policy Statement, as described in the following pages, is a main contribution to the international strategy of University of Mons and certainly a fundamental asset to achieve the core mission of training students to be citizens of the world, and to help the Community of UMONS in understanding that the world has more common challenges to share than differences.

Through the ECHE 2021-27, UMONS intends to:

- Increase the number of high quality level of european and international mobilities (IN and OUT) thanks to an active involvement in Erasmus+ KA1(103/107, Erasmus Mundus) and KA2 (strategic partnerships, European University and innovation cooperation projects) ;*
- Promote and support student and staff mobility in perfect fulfilment of the principles of the ECHE, especially for individuals with fewer opportunities (non-discrimination Policy clearly established in UMONS official rules);*
- Give a European and international dimension to our academic programmes ;*
- Enhance the development of joint masters and the introduction of international topics in the programmes through the valorisation of our partnerships ;*
- Organise summer schools open to the regional, interregional, european and international public ;*
- Promote performed "Internationalization at home" actions, and implement the organization of "blended mobilities" ;*
- Perform a digitalized management of the international mobilities and cooperation activities;*
- Develop the European Student Card initiative in the university structure of academic and administrative management;*
- Perform innovative methods of quality assessment and pertinent indicators in the international mobilities and cooperation projects, enabling an optimal measure of their impact, improving the performance of our international/European strategy ;*
- Contribute to the modernization of the university in its internal structure and international cooperation Policy, in accordance with the European Education Area Project.*

Remaining characters

14

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101012256**

Acronym **UMONS**

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)? Yes No

Please give the proposal reference or contract number.

XXXXXX-X

Declarations

1) We/I declare to have the explicit consent of all participants on their participation and on the content of this proposal.	<input checked="" type="checkbox"/>
2) We/I confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted.	<input checked="" type="checkbox"/>
3) We/I declare: - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation (Regulation No 2018/1046) - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project	<input checked="" type="checkbox"/>
4) We/acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	<input checked="" type="checkbox"/>
5) We/I acknowledge and authorize the collection, use and processing of personal data for the purpose of the evaluation of the proposal and the subsequent management of the grant/prize (if any). We/I acknowledge and authorize that the data may also be used for the monitoring and evaluation of the EU funding programme, the design of future programmes and communication purposes.	<input checked="" type="checkbox"/>

The coordinator is only responsible for the correctness of the information relating to his/her own organisation. Each applicant remains responsible for the correctness of the information related to him/her and declared above. If the proposal to be retained for EU funding, the coordinator and each beneficiary will be required to present a formal declaration in this respect.

Note:

For **multi-beneficiary applications**, the coordinator vouches for its own organization and that all other participants confirmed their participation and compliance with conditions set out in the call. If the proposal is retained for funding, each participant will be required to submit a formal declaration of honour confirming this.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the Financial Regulation 2018/1046.

Personal data will be collected, used and processed in accordance with Regulation 2018/1725 and the [Funding & Tenders Portal privacy statement](#).

Please be however aware that, to protect EU financial interests, your data may be transferred to other EU institutions and bodies and be registered in the EDES database. Data in the EDES database is also subject to Regulation 2018/1725 and the [EDES privacy statement](#).

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	UNIVERSITE DE MONS	Belgium	

Proposal ID **101012256** Acronym **UMONS** Short name **UMONS**

2 - Administrative data of participating organisations

PIC 990884004 **Legal name** UNIVERSITE DE MONS

ECHE Reference Code 256525-EPP-1-2014-1-BE-EPPKA3-ECHE **Institution Code** B MONS21

Short name: UMONS

Address

Street PLACE DU PARC 20
 Town MONS
 Postcode 7000
 Country Belgium
 Webpage www.umons.ac.be

Specific Legal Statuses

Legal personyes
 Public bodyyes Industry (private for profit).....no
 Non-profityes
 International organisationno
 International organisation of European interestno
 Secondary or Higher education establishmentyes
 Research organisationyes

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status.....10/02/2009 - no
 SME self-assessment unknown
 SME validation sme..... unknown

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101012256** Acronym **UMONS** Short name **UMONS**

Department(s) carrying out the proposed work

Department 1

Department name not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Postcode

Country

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101012256** Acronym **UMONS** Short name **UMONS**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title Sex Male Female

First name **BERGER** Last name **GERALDINE**

E-Mail **geraldine.berger@umons.ac.be**

Position in org.

Department Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town Post code

Country

Website

Phone Phone 2 Fax

Other contact persons

First Name	Last Name	E-mail	Phone
Philippe	DUBOIS	rectorat@umons.ac.be	+3265373001

Type of organisation

- Higher education institution (tertiary level)
- School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level)

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
I confirm that I have received a notification from my Erasmus+ National Agency stating that I am allowed to apply for the light procedure.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020


AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	10
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	10
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	15
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	15
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	18
2.3. A des fins de visibilité.....	19

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné, déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à :

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) acquis pour les résultats d'apprentissage, obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme :
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Vous assurez que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.

- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validés à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Les encourager à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisants dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution



Prof. Philippe DUBOIS
Recteur de l'Université de Mons

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et

de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Shaping a future of international excellence for all through a performing European Area of Education

Idéalement située au cœur de l'Europe, l'Université de Mons (UMONS) existe sous sa forme actuelle depuis l'année académique 2009-2010, à la suite de la fusion de l'Université de Mons-Hainaut avec la Faculté Polytechnique de Mons. Elle offre une grande diversité d'études dans un cadre de vie enrichissant et une pédagogie de proximité. Université à taille humaine, l'UMONS n'en est pas moins ouverte sur le monde. Sa recherche d'excellence et la qualité de son enseignement contribuent au développement socio-économique de toute une région depuis la création des premières facultés qui la composent.

L'UMONS est fortement et historiquement impliquée en matière **d'ouverture internationale**. Elle inscrit son action au cœur de collaborations universitaires et scientifiques à l'échelle de la planète. Elle accueille des étudiants et des chercheurs étrangers et **favorise la mobilité de ses étudiants, de ses chercheurs et de son personnel en général**, notamment dans le cadre des programmes européens tels que les différentes actions-clés Erasmus+.

Dans sa note stratégique d'internationalisation, l'UMONS stipule que former ses étudiants en citoyens du monde fait partie des missions essentielles de l'Université. Elle doit les aider à connaître les enjeux scientifiques, économiques et politiques, les richesses et les diversités culturelles, les écarts entre Nord et Sud, les risques géopolitiques; mais aussi à découvrir/partager le vécu de jeunes universitaires étrangers pour appréhender plus de défis communs que de différences. Une partie de nos étudiants peuvent atteindre cet objectif à travers une ou plusieurs mobilités, notamment dans le cadre des différentes actions clés du programme Erasmus+. Pour d'autres, qui (quelles qu'en soient les raisons) n'ont pas (encore) eu l'occasion d'explorer d'autres cultures académiques, l'Université doit agir en faisant venir le monde à eux au travers de différentes missions spécifiques.

Celles-ci sont assurées par :

- Le Service des Relations Internationales (SRI) qui assure la gestion des programmes de mobilité de référence (dont Erasmus+), les nombreuses conventions établies entre l'UMONS et ses partenaires étrangers, ainsi que la coopération au développement et l'ensemble des aspects liés aux mobilités entrantes et sortantes ;
- De nombreux membres de la communauté académique et scientifique de l'Université, de manière individuelle, à travers des missions de coordination facultaire/départementale, d'enseignement et de formation, de recherche, d'expertise et par l'invitation d'étudiants, de chercheurs et de professeurs étrangers ;
- Une équipe stratégique internationale composée d'un Vice-Recteur à la Mobilité et aux Relations Internationales, d'une Conseillère à la Mobilité Internationale, d'une Conseillère à l'Internationalisation@home et d'un Conseiller à la Coopération au Développement. Leur rôle est d'alimenter la réflexion stratégique internationale du Collège Rectoral de l'Université et de s'assurer de sa bonne implémentation dans la communauté universitaire de l'UMONS, ainsi qu'en externe.

La stratégie internationale de l'UMONS en matière de mobilité et de coopération dans le cadre du programme Erasmus+ poursuit les objectifs suivants :

- Soutenir les étudiants et les membres du personnel académique dans l'acquisition de nouvelles compétences par le biais d'une augmentation du nombre de mobilités internationales (300 flux dans la première phase et atteindre 20% de la population concernée pour la fin du programme 2021-2027);
- Développer le curriculum international des étudiants et promouvoir le développement de programmes de cours en anglais pour améliorer l'attractivité institutionnelle ;
- Susciter l'intérêt pour l'apprentissage/acquisition de nouvelles langues étrangères et fournir aux participants aux mobilités internationales une préparation linguistique de qualité ;
- Favoriser les contacts interculturels afin de valoriser leur intérêt par l'organisation d'événements et d'activités spécifiques (International Mobility Days, activités d'intégration et de promotion, année dédiée à un pays ou zone géographique, programme de parrainage, valorisation des expériences de mobilités internationales...);
- Construire des réseaux internationaux et des formations conjointes et promouvoir les cotuelles internationales de thèses de doctorat, notamment au travers des clés-action 1 et 2 du programme Erasmus+ ;
- Diffuser des valeurs d'équité au sein d'un système d'enseignement universitaire de qualité, ouvert à toutes et tous, sans discrimination ;
- Soutenir l'inclusion des personnes à besoins spécifiques dans les initiatives internationales, avec l'aide et l'encadrement de l'ASBL Les Cèdres (Association de l'UMONS) ;
- Soutenir l'inclusion de groupes socioéconomiquement défavorisés dans les systèmes internationaux d'enseignement ;
- Développer la capacité des académiques et des scientifiques à contribuer aux objectifs d'internationalisation de l'Université ;
- Perfectionner l'accueil et l'encadrement de tous les visiteurs internationaux (académiques et scientifiques) ;
- Optimiser l'image réelle des mobilités IN et OUT de l'UMONS, en améliorant la production de statistiques et d'indicateurs d'impact ;
- Optimiser le rayonnement international de l'Université en favorisant la participation de ses membres à des missions internationales et en valorisant leurs actions dans leur parcours professionnel ;

- Implémenter l'initiative *European Student Card* à l'UMONS, en instaurant un modèle de fonctionnement interne et externe inspiré par les outils de digitalisation du programme Erasmus+ 2021-2027. La crise sanitaire du Covid-19 a induit une utilisation intensive et généralisée des technologies de l'information et de la communication. C'est, en soi, une réelle opportunité de rendre ce nouveau mode de fonctionnement plus performant pour la gestion académique et administrative des mobilités internationales. Il nous semble évident que l'avenir appartient au développement des apprentissages à distance et à l'organisation de *blended mobilities*, et qu'il convient de s'y préparer dès à présent.

La stratégie internationale de l'UMONS entend complètement intégrer les différents axes de la Charte Erasmus+ 2021-2027. Cette dernière contribue largement à l'internationalisation de l'Université, dans le cadre de ses trois missions essentielles : l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

Concrètement, les expériences acquises grâce à une mise en œuvre scrupuleuse des fondamentaux de la Charte Erasmus constituent des modèles pour l'organisation d'autres activités internationales, notamment dans le domaine scientifique. Par exemple, les activités liées au concept de *l'internationalisation@home*, de même que les dispositions créées et améliorées au cours des 32 dernières années en matière de préparation, d'intégration et de suivi avant, pendant et après les mobilités Erasmus, servent de modèles et sont adaptées à la gestion d'autres programmes internationaux au sein de l'Université. C'est le cas, notamment, avec l'accueil et de le suivi des chercheurs internationaux (création d'une « *PhD House* », de *welcome events* et d'un système de parrainage adapté aux chercheurs en mobilité). Notre Programme d'Accueil des Etudiants Réfugiés s'inspire fortement de pratiques en vigueur dans le cadre du programme Erasmus+.

En complément aux Actions Clés 103 et 107 du programme Erasmus+, l'UMONS entend renforcer sa participation active dans le cadre de projets de l'Action clé 2, tels qu'*Erasmus Mundus* (SMACs), *Capacity Building* (MUPIC), *Joint Master Degrees*, partenariats stratégiques et projet d'Université Européenne (dans le cadre du projet *European University for Customised Education* : EUNICE).

La gouvernance de l'UMONS s'inscrit dans une politique internationale dynamique, évolutive et soucieuse de son action aux niveaux de pouvoirs régionaux et communautaires du pays. Elle manifeste son intérêt pour l'Action-clé 3 et elle n'écarte pas la possibilité de l'ajouter à la Charte Erasmus+ 2021-2027, dans le cadre d'un avenant qui pourrait être soumis prochainement, Un projet d'action en ce sens est envisagé par les autorités de l'Université.

Afin de rencontrer les nouvelles priorités du programme Erasmus+ 2021-2027, l'Université de Mons s'engage à entreprendre toutes les démarches nécessaires à :

- L'implémentation de la **European Card Initiative**, et à la **digitalisation de la gestion des mobilités internationales, en généralisant, au sein de ses services, l'utilisation des applications européennes proposées dans le cadre du projet Erasmus Without Paper** (*Online Learning Agreement, Dashboard, E+ Ap* pour les étudiants et l'outil *Inter-institutional Agreement Manager* pour la gestion des partenariats) ;
- Promouvoir l'organisation d'activités **d'apprentissage à distance** et de mobilités mixtes (**Blended mobilities**) auprès des étudiants des mobilités sortante et entrante ;
- Favoriser la **redéfinition des concepts de mobilité** en vue de susciter un comportement responsable auprès des participants en matière de **respect de l'environnement et du développement durable** ;
- Encourager les étudiants des mobilités entrante et sortante à participer à des **projets d'engagement civique et citoyen**, en vue de leur permettre d'acquérir des compétences transversales qui leur seront utiles dans leur vie socio-professionnelle et de contribuer activement aux objectifs de la *European Education Area* ;
- **Renforcer le dispositif de mesures d'aide et de soutien aux participants les plus démunis** afin de permettre à toutes et tous un accès égal, sans discrimination, aux activités de mobilité ;
- **Améliorer l'accès à l'international et aux valeurs européennes** par le développement d'un dispositif performant d'**Internationalisation@home**.

Un calendrier progressif est fixé pour planifier les démarches nécessaires à la mise en place de ces dispositions, dont l'activation des mesures essentielles est programmée pour l'année académique 2021-2022.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

L'Université de Mons entend participer aux différentes actions proposées dans le cadre du programme Erasmus+ 2021-2027, afin de poursuivre la modernisation de son internationalisation et de prendre une part active dans la création d'un Espace Européen de l'Education.

Au travers **des actions 103 (Mobilité de crédits entre pays membres) et 107 (Mobilité internationale de crédits)**, l'Université de Mons souhaite continuer à organiser, en parfaite collaboration avec ses partenaires, des mobilités à des fins d'études et de stages pour les étudiants, ainsi que des missions d'enseignement et de formation pour le personnel académique et administratif.

Afin de garantir une amélioration continue des activités de mobilité et de les envisager dans un cadre respectueux de l'environnement, l'Université de Mons prévoit de recourir aux techniques de digitalisation préconisées par le nouveau programme Erasmus+, selon un calendrier qui planifie l'utilisation des premiers outils *Erasmus Without Paper* (*Online Learning Agreement*, *Dashboard* et *Erasmus App*) dès la rentrée de l'année académique 2021-2022. Les Services informatiques de l'Université travailleront de concert avec le Service des Relations Internationales et la Direction des Affaires Académiques à l'implémentation progressive de l'initiative de la Carte d'Etudiant Européenne dès 2021, pour une mise en application généralisée à l'horizon 2023.

Concernant l'organisation concrète des mobilités, le Coordinateur institutionnel des mobilités internationales de l'UMONS est, par définition, le garant de la mise en œuvre et du bon déroulement des fondamentaux de la Charte Erasmus+ dans l'Université. En collaboration étroite avec l'équipe stratégique internationale du Collège Rectoral (composée du Vice-Recteur aux Relations Internationales et de trois Conseillers Académiques), ainsi que des Coordinateurs Facultaires/Départementaux et des services généraux (Services Social, Logement, d'Appui pédagogique, Inscriptions, Qualité, Service d'aide aux étudiants à besoins spécifiques, etc...), le Coordinateur Institutionnel veille au respect des principes de la Charte Erasmus pendant tout le processus des mobilités (avant, pendant, après) et il assure une vérification permanente des différents aspects. Au niveau opérationnel, il s'appuie sur l'équipe du Service des Relations Internationales (S.R.I.) dont il assure la direction. La Conseillère Académique des mobilités internationales travaille en parfaite synergie avec le Coordinateur Institutionnel, l'équipe du Service des Relations Internationales et les Coordinateurs Facultaires/Départementaux. Des réunions de toutes ces composantes sont organisées tous les deux mois (et plus, si nécessaire) afin de communiquer, de planifier la mise en application optimale de la gestion des mobilités, et de vérifier que les prescrits réglementaires soient bien respectés. Un rapport est systématiquement relayé au Collège Rectoral, pour validation et décision des mesures à prendre.

Afin d'encourager les étudiants de la mobilité entrante et sortante à participer à des projets d'engagement civique et de citoyenneté européenne, des activités dynamiques sont mises en place par la section *Erasmus Student Network* de l'UMONS, conjointement avec le Service des Relations Internationales, le Centre de Langues Vivantes, les différents services de diffusion culturelle (MUMONS) de l'UMONS, les cercles d'étudiants des différentes facultés de l'UMONS, les kots à projet et les partenaires institutionnels du Pôle Hainuyer (Pôle académique, co-présidé par le Recteur de l'UMONS, qui regroupe l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire de la province du Hainaut, toutes formes d'enseignement et tous réseaux confondus).

Par ailleurs, l'Université de Mons entend **promouvoir la participation active** de sa communauté au développement de nouveaux **projets de coopération dans le cadre de l'action-clé 2 du programme Erasmus+**.

En participant à l'appel 2020 de l'action « Université Européenne », l'Université de Mons a intégré une alliance de partenaires européens dynamiques qui partagent un ADN commun, afin de créer conjointement un projet intitulé *European University for Customised Education (EUNICE)*. La philosophie d'EUNICE repose sur une stratégie conjointe instituant sur le long terme une Université Européenne interculturelle et centrée sur l'humain, construite sur un enseignement de qualité et inspiré de la mobilité, en synergie avec la recherche scientifique, l'innovation, la société civile et l'industrie des régions des différents partenaires du projet.

Avec la même alliance de partenaires, l'Université de Mons s'est lancée dans un projet stratégique intitulé *PEER-IR-VIEW*, d'autant plus pertinent au vu des changements mondiaux actuels, dans l'objectif de développer ensemble :

- Des outils permettant une gestion optimisée de la connaissance et de la gouvernance des équipes internationales des institutions ;
- Un système de *peer-reviewing* dans le but de maintenir un niveau de qualité optimal en matière de gestion et de mise en œuvre de projets internationaux, et de contribuer à l'amélioration de l'internationalisation des institutions partenaires.

L'Université de Mons s'engage également à poursuivre la promotion, au sein de sa communauté, de nouveaux masters conjoints de type *Erasmus Mundus*, ainsi que des partenariats stratégiques et pour l'innovation. Le développement de projets à l'échelle des facultés et des services est encouragé et constitue un appui précieux pour l'édification de la stratégie internationale de l'Université. Les services généraux viennent en appui aux initiatives départementales afin de leur garantir un aboutissement optimal.

Le dénominateur commun de l'engagement de l'Université de Mons dans ces différents projets réside dans l'amélioration de la qualité et dans le renforcement de la dimension européenne des cursus dispensés à l'UMONS, au bénéfice de tous les étudiants, sans discrimination. Une attention particulière est accordée, dans la stratégie institutionnelle, aux étudiants à besoins spécifiques afin de leur permettre d'accéder aux fruits de la politique mise en place dans le cadre de la présente Charte Erasmus+ 2021-2027.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

La modernisation et la digitalisation de la gestion des mobilités d'étudiants et du personnel de l'UMONS vise à considérablement augmenter le nombre de flux entrants et sortants réalisés, et de leur garantir une qualité optimale. L'introduction progressive de modules de cours internationaux dans nos cursus, la possibilité de codiplomation dans certains domaines et la stratégie mise en place pour favoriser l'apprentissage de langues étrangères sont des éléments clés dans notre politique de promotion et d'attractivité à l'international.

En favorisant des mobilités mixtes (*Blended mobilities*) et l'enseignement à distance, nous espérons motiver un plus large public à entreprendre des actions de mobilité, tant au niveau des étudiants que du personnel. Dépasser le cap de 300 flux, avec un équilibre entre les mobilités entrantes et sortantes, constitue un objectif qui permettra à notre Université de renforcer son rayonnement international et, plus singulièrement, européen.

Offrir la possibilité à tous nos étudiants de s'inscrire dans un projet de mobilité se traduit par une réelle valeur ajoutée dans leur parcours académique et dans leur perspective d'employabilité après leur diplomation. Au travers de notre Service Alumni, nous constatons que les étudiants mobiles ont davantage de chances de trouver un emploi, grâce aux compétences transversales acquises pendant leur séjour à l'étranger, tant au niveau linguistique que de leur sensibilité multiculturelle.

Afin de renforcer les opportunités d'internationalisation au sein de la communauté de l'Université, un programme d'actions concrètes a été mis en place dans le cadre de notre politique "*Internationalisation @home*", basée notamment sur des initiatives mixant l'intégration de la mobilité entrante et la promotion de la mobilité sortante. En collaboration avec le Service des Relations Internationales et ses Conseillers, un programme d'activités a été mis au point afin d'implémenter une stratégie internationale continue au long de l'année, au bénéfice particulier des étudiants et chercheurs en mobilité entrante mais aussi, et surtout, des étudiants UMONS qui ne réalisent pas de mobilité : développement de cours de langues accessibles à toutes et tous, conjoints à des activités plus ludiques (tables de conversation, jeux de rôle), promotion de création de modules de cours en anglais, mise en lumière des visiteurs IN et de leurs compétences (participation active aux cours, conférences multilingues,...), action TandemMons, organisation d'événements de promotion, d'intégration et de valorisation des mobilités, création d'une *PhD House*, ...

La mobilité du personnel permet d'améliorer ses compétences disciplinaires, pédagogiques et linguistiques, mais aussi de contribuer à augmenter sa motivation professionnelle. La stratégie institutionnelle de l'UMONS prévoit une valorisation du plan de carrière des membres du personnel actifs à l'international. Des mesures d'encouragement sont également mises en place au niveau des Facultés et des Ecoles de l'Université, tant au niveau des opportunités de se lancer dans des projets de coopération que des possibilités de développement de cursus conjoints avec des partenaires internationaux et européens.

Au travers de sa participation à un nombre accru de projets de coopération stratégique (Clé-action 2 du programme Erasmus+, notamment), l'Université de Mons entend contribuer activement à la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur. En améliorant la qualité de ses cursus et en renforçant leur dimension internationale grâce à une collaboration active avec des réseaux de partenaires de qualité, la communauté de l'Université de Mons escompte atteindre cet objectif ambitieux.

L'impact de la stratégie d'internationalisation de l'Université est mesuré par différents biais, et les résultats alimentent la réflexion de l'équipe rectorale en charge de l'internationalisation, afin de procéder aux ajustements qui s'imposent, dans un souci d'amélioration continue. Les différents leviers sont les suivants :

- La Commission des Affaires Académiques, qui réunit autour de la table le Recteur, le Vice-Recteur de l'Enseignement, le Vice-Recteur aux mobilités et aux Relations Internationales, les Doyens des Facultés, la Directrice des Affaires Académiques, le Service d'Appui Pédagogique et le Service des Relations Internationales S.R.I., ainsi que tout autre intervenant utile, en fonction de l'ordre du jour. Le champ d'action de cette Commission consiste notamment à recueillir et analyser les indicateurs académiques et pédagogiques apportés par les enquêtes pédagogiques ainsi que par les sondages effectués dans le cadre du développement de la qualité dans notre Université (Service Etudes, Qualité, Indicateurs et Pilotage).
- Les rapports de mobilité des participants (étudiants et personnel) sont de précieux outils pour évaluer l'impact et pour dégager les pistes d'amélioration nécessaires.
- Les enquêtes de satisfaction que le S.R.I. mène auprès des étudiants mobiles à la fin de chaque quadrimestre.
- Les sondages ponctuels menés auprès des étudiants de l'UMONS (par l'équipe rectorale et l'organisation représentative des étudiants).
- Les sondages et les enquêtes de satisfaction d'initiatives facultaires.

A long terme, une analyse annuelle des résultats permet de fournir des indicateurs efficaces aux niveaux institutionnel et facultaire, afin de permettre à la stratégie internationale de l'Université de Mons d'atteindre ses objectifs et d'en améliorer le taux d'efficacité sur une base permanente. Ce travail d'amélioration continue permet de viser à la satisfaction des étudiants et, particulièrement, des participants aux mobilités IN et OUT, qui deviennent les ambassadeurs de notre université à l'étranger et participent à son rayonnement international.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'Université de Mons s'est engagée au travers de sa **Charte Qualité** à poursuivre les missions de base suivantes, dans le respect de l'**équité**, des **valeurs humanistes** et de l'**excellence** :

« Promouvoir un enseignement de qualité dans sa région, assurer une activité de recherche de haut niveau ouverte sur l'extérieur, contribuer au développement social, économique et culturel de sa région ».

En plaçant l'étudiant au cœur de ses préoccupations, l'Université de Mons propose un accès équitable à chacun.e, sans aucune discrimination. Une attention particulière est accordée aux étudiant.e.s qui ont des besoins spécifiques.

Les participant.e.s aux mobilités internationales (IN et OUT) bénéficient des mêmes conditions de non-discrimination et d'égal accès à tous les services proposés au sein de l'Université.

L'organisation générale des mobilités, en ce compris le processus de sélection, fait l'objet d'une règlement annuel, approuvé par le Conseil d'Administration. Il prévoit, en toute transparence, les clauses relatives à la sélection des candidats, et garantit un accès égal à toutes et tous, sans discrimination de sexe, de nationalité ou d'origine socio-économique. Il stipule également que les étudiants les plus démunis peuvent recevoir une aide complémentaire à leur bourse de mobilité, en toute discrétion, par l'intermédiaire de notre Service Social. Ces dispositions figurent sur le site intranet et web du Service des Relations Internationales, ainsi que sur les supports de communication des facultés et des écoles.

Grâce à notre Centre de recherche et d'actions de l'Université de Mons en faveur des personnes à besoins spécifiques – LES CÈDRES – asbl, les étudiants à besoins spécifiques (déficience sensorielle, motrice, troubles de l'apprentissage) peuvent bénéficier d'une aide personnalisée et d'aménagements raisonnables (allègement, aménagement des horaires et des échéances, adaptation de notes de cours et de syllabus, communication en langue des signes). Cet encadrement est également appliqué aux étudiants à besoins spécifiques qui souhaitent réaliser une mobilité internationale pendant leurs études, moyennant l'établissement d'une convention avec la structure d'accueil. Les étudiants de la mobilité entrante peuvent également accéder à ce service pendant leur séjour d'études à l'Université de Mons.

Par ailleurs, l'Université de Mons dispose d'une Politique du Genre. Au travers du Groupe de Travail Genre.S, une réflexion permanente est menée afin d'intégrer la dimension du genre dans tous les aspects de la communauté de l'Université (Enseignement, Recherche, services à la collectivité).

Enfin, l'Université propose un Programme d'Accueil aux Etudiants Réfugiés, afin de permettre aux demandeurs d'asile de bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement en matière de cours de français langue étrangère, ou encore de reprendre/entreprendre des études à l'Université.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

L'Université de Mons souscrit à la démarche principale du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 : la digitalisation de la gestion des mobilités en implémentant l'initiative de la Carte d'Etudiant Européenne et les différents outils proposés dans le cadre d'*Erasmus Without Paper*.

Consciente que ce nouveau système de gestion est un réel progrès, car il allège considérablement les procédures « avant-pendant-après » des mobilités internationales, et qu'il permet aux étudiants de s'identifier facilement et en toute sécurité dans les systèmes d'exploitation informatique de leurs établissements d'accueil, l'Université de Mons s'engage à mettre en place les différents outils préconisés, et charge son Service des Relations Internationales (SRI) et la Direction des Services Informatiques (DSI) d'opérationnaliser le travail selon le calendrier suivant :

A partir de juin 2020 jusque mai 2021

Lancement de la phase du renouvellement des conventions Erasmus+ avec les partenaires pour la période 2021-2027, en utilisant le nouvel outil **IIA Manager (Inter Institutional Agreement Manager)** présent sur le *Dashboard*.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

La DSI examine la possibilité de relier *Mobility Online* (outil de gestion des conventions institutionnelles « non Erasmus ») au *Dashboard* et de procéder aux importations nécessaires à l'utilisation d'un seul et unique outil de gestion pour toutes les conventions de l'Université.

Les conventions interinstitutionnelles doivent être signées et actives pour le 1^{er} septembre 2021.

Septembre 2020

Le SRI initie une **phase test de l'OLA (*Online Learning Agreement*)** en collaboration avec les départements d'espagnol et d'italien de la Faculté de Traduction et d'Interprétation. L'OLA sera testé sur les mobilités OUT et certaines mobilités IN, soit un échantillon de 40 dossiers environ.

Les rôles et les accès utiles seront attribués aux personnes responsables dans les secrétariats facultaires, aux coordinatrices académiques et à la DSI. Une enquête de satisfaction concernant l'utilisation de l'OLA auprès de l'échantillon d'étudiants « test » sera menée afin d'optimiser la gestion de la digitalisation pour la phase 2 prévue en septembre 2021.

Remarque : le SRI prévoit de tester un système de *blended mobilities* (cours à distance sur une partie de la période et cours en présentiel sur le reste de la durée de mobilité) sur un échantillon d'une dizaine de dossiers du premier quadrimestre 2020-2021.

Novembre 2020

La DSI initie le travail nécessaire (utilisation des API) à l'inclusion du catalogue de cours de l'UMONS dans OLA.

Janvier 2021

Implémentation de la *European Student Card initiative* : sous réserve de réception d'instructions techniques claires de la part de la Commission Européenne, la DSI entamera le travail de connexion du système avec nos outils de gestion académique et administrative (GESTAC) et le formatage de la nouvelle carte d'étudiant.

Par ailleurs, la DSI mettra en place un système permettant de générer automatiquement les relevés de notes des étudiants IN.

Mars 2021

La DSI intègre le catalogue de cours dans l'OLA pour le 1^{er} mars 2021 (préparation des mobilités Q1 2021-2022).

Septembre 2021

Le SRI **généralise l'utilisation de l'OLA** pour toutes les mobilités 2021-2022, dans toutes les facultés de l'Université.

Les étudiants de la cohorte 2021-2022 seront invités à utiliser l'*Erasmus Mobile App* pour préparer leur dossier de mobilité.

Septembre 2022

Le SRI traitera toutes les **nominations et les candidatures 2021-2022** via le *Dashboard*.

Septembre 2023

Le SRI sera en mesure de gérer l'échange des relevés de notes (TOR) avec les établissements partenaires via le *Dashboard*.

Concrètement, le calendrier de travail prévoit l'utilisation généralisée des outils de l'EWP et de la Carte d'Etudiant Européenne pour l'année académique 2022-2023.

L'Université de Mons travaillera de concert avec la Haute Ecole HEH.be dans la concrétisation du calendrier de travail prévu pour la mise en place de la Carte d'Identité Européenne, car les systèmes de gestion des données étudiantes et des formations sont identiques.

Enfin, au plus tard pour le printemps 2021, l'Université de Mons aura organisé au sein de ses Facultés et Ecoles une campagne de communication et de formation aux nouveaux outils de digitalisation, afin que chaque intervenant (étudiant et personnel) soit opérationnel et parfaitement instruit au moment de leur l'implémentation généralisée.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

L'UMONS est dotée en son sein d'un **Conseil du Développement Durable (CDD)**.

Le CDD existe depuis 2012, tout d'abord en tant que Cercle du Développement Durable Institutionnel (CDDI) puis, en 2014, en tant que Conseil du Développement Durable. Cette transformation a permis au **CDD** d'acquiescer un poids institutionnel plus important au sein de l'UMONS avec la possibilité de soumettre des actions au Conseil d'Administration.

Aujourd'hui, le CDD se compose de plus d'une **trentaine** de membres permanents auxquels il faut ajouter une dizaine de membres de la communauté universitaire ayant manifesté de l'intérêt pour les activités qui y sont menées. Le CDD rassemble les compétences issues des Facultés, des Directions administratives et des étudiants, ce qui permet d'aborder de manière pratique les différentes thématiques environnementales, telles que : l'énergie, les bâtiments mais aussi la gestion des ressources (l'eau, les fournitures de bureau, etc.), la gestion des espaces verts, la gestion des déchets (non-dangereux et dangereux), etc. Les actions sont ensuite portées et réalisées par les membres du CDD et

les Directions administratives telles que la Direction des Affaires étudiants (DAE), la Direction des Infrastructures (DI), la Direction des Services informatiques (DSI), ou encore la Direction de la Sécurité, de l'Environnement et de la Mobilité (DSEM).

Les missions du CDD :

- Renforcer l'intégration du développement durable dans les programmes universitaires ;
- Renforcer l'intégration du développement durable dans les programmes de recherche ;
- Réduire l'empreinte environnementale de l'UMONS (énergie, eau, mobilité, déchets, etc.) ;
- Sensibiliser les étudiants ainsi que le personnel aux problématiques environnementales ;
- Répondre aux obligations légales et adopter une démarche d'évaluation et d'amélioration continue en matière de développement durable.

Politique de Développement Durable – Horizon 2030 :

Le CDD a mis en place des groupes de travail afin d'élaborer une politique de Développement Durable ambitieuse et réaliste à l'horizon 2030. Sept groupes de travail ont ainsi été formés de façon à pouvoir aborder les thèmes suivants :

- Les bâtiments ;
- L'eau ;
- Les énergies ;
- La mobilité ;
- L'enseignement et la recherche ;
- L'objectif zéro carbone ;
- Le bien-être de la communauté universitaire.

Par la suite, les travaux réalisés par les différents groupes seront rassemblés en une politique de Développement Durable que le CDD soumettra à l'approbation du Conseil d'Administration.

Dans ce contexte, l'Université de Mons entend également promouvoir des comportements éco-responsables auprès des participants aux mobilités internationales. En collaboration avec le Service des Relations Internationales et tous les intervenants dans l'organisation des mobilités, les participants sont invités à recourir aux moyens de transport les moins polluants et à utiliser les outils de digitalisation dans le cadre de leurs démarches. Ils reçoivent également la recommandation de respecter les règles environnementales en vigueur dans les pays d'accueil.

Les étudiants de la mobilité entrante reçoivent un welcome pack dès leur arrivée à l'Université de Mons. Le Service des Relations Internationales veille à y insérer une information sur les recommandations formulées en matière de respect de l'environnement, d'économie d'énergie et d'eau, ainsi qu'une documentation claire sur le tri des déchets.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Depuis la création de ses premières facultés et plus que jamais, à présent et dans les années à venir, la philosophie et l'ADN de l'Université de Mons intègrent dans leurs missions essentielles des valeurs de solidarité, d'interculturalité et d'ascension sociale. En développant la dimension internationale et européenne au sein de sa communauté et dans ses cursus, l'Université de Mons entend associer activement son personnel et ses étudiants dans la création d'un espace européen de l'éducation solidaire et interculturelle. Pour ses étudiants, plus singulièrement, elle entend les former en citoyens européens engagés et intégrés dans une société multiculturelle. La toute récente crise sanitaire nous rappelle combien il est important de resserrer les liens et de promouvoir une action solidaire au sein de l'Union Européenne.

C'est en accord avec cette philosophie que l'Université de Mons encourage les étudiants de la mobilité entrante et sortante à participer à des **projets d'engagement civique et citoyen**, en vue de leur permettre d'acquérir des compétences transversales qui leur seront utiles dans leur vie socio-professionnelle et de contribuer activement aux objectifs de la *European Education Area*.

Concrètement, l'Université entend atteindre cet objectif en activant les leviers suivants (liste non exhaustive) :

- Pour les **étudiants de la mobilité sortante** : avant leur départ en mobilité, ils reçoivent une préparation à l'interculturel via les coordinateurs facultaires et les diverses activités organisées par le Service des Relations Internationales (entretiens individuels, rencontres avec les étudiants et chercheurs de la mobilité entrante et des alumni, participation aux activités de valorisation de parcours de mobilité réalisés) ;
- Pour les **étudiants de la mobilité entrante** : outre un accueil personnalisé à leur arrivée, ils participent à des activités d'intégration à l'Université (*Welcome Days*) et au Pôle Hainuyer (Journée d'accueil à vocation culturelle), au cours desquelles ils reçoivent une sensibilisation interculturelle destinée à leur permettre de parfaitement s'intégrer dans notre communauté. Par ailleurs, l'Université de Mons dispose d'une section

ESN (*Erasmus Student Network*) particulièrement active vis-à-vis des étudiants de la mobilité entrante (programme d'activités tout au long de l'année), ainsi que dans des initiatives sociales et citoyennes, grâce à son investissement dans les différentes actions développées par l'Université en la matière, et dans le cadre du projet européen *Social Erasmus*.

Pour tous les étudiants, en ce compris les internationaux, l'Université de Mons développe une série d'initiatives qui invitent leur communauté à adhérer à ses principes multiculturels et à sa dimension internationale :

- Organisation d'une semaine dédiée aux mobilités et à l'internationalisation de l'Université (*International Mobility Days* – au cours de la seconde semaine du mois d'octobre, en marge des *Erasmus Days*) et d'*Apéro-Meeting Erasmus* (tout au long de l'année) ; l'objectif poursuivi vise à promouvoir les mobilités et à valoriser les séjours d'études en cours ou réalisés.
- Projet *TANDEMONS* : système de parrainage d'étudiants montois avec les étudiants de la mobilité entrante, impliquant un programme d'activités interculturelles tout au long de l'année.
- Projet *TANDEMONS4Refugees* : système de parrainage d'étudiants montois avec des demandeurs d'asiles en reprise d'études.
- Kots à projet : engagement des étudiants dans différentes causes citoyennes, invitant les étudiants internationaux à les rejoindre. Pour n'en citer que quelques-uns : *Kot (h)Umain* (problématique des réfugiés), *Coop'tech* (projets coopératifs visant à contribuer sur le long terme au bien-être et à la qualité de vie des citoyens des pays en développement), et *CoKotier* (gestion de composts et de poulaillers).
- Projets de mobilité dans le cadre de la Coopération au Développement : promotion des bourses de mobilité et micro-projets proposés dans le cadre de l'ARES-CCD qui permettent de développer des projets et des TFE en lien avec les thématiques des pays en voie de développement.
- Initiatives organisées par l'Organisation Représentative des Etudiants, les Cercles Facultaires et l'Association des Etudiants Internationaux : journées dédiées à différentes causes humanitaires et en lien avec le concept de citoyenneté active.
- Différentes activités organisées dans le cadre de l'*Internationalization@home*, notamment destinées à permettre l'approche de l'international aux étudiants qui ne réalisent pas de mobilité

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

La clé de la réussite pour une reconnaissance académique complète et automatique des crédits obtenus en mobilité passe par le respect intégral des principes du système ECTS, la conclusion d'accords interinstitutionnels clairement documentés en matière de conversion de notes et de conditions d'évaluations, une information transparente diffusée dans toutes les facultés et auprès des futurs participants aux mobilités, ainsi que l'établissement de *learning agreements* clairs et de relevés de notes en adéquation.

A l'Université de Mons, la reconnaissance complète des activités suivies à l'étranger est la condition indispensable pour participer à une mobilité de type Erasmus. Elle est garantie par l'utilisation généralisée du système ECTS dans toutes les facultés et écoles de l'Université. Couplées dans un règlement des mobilités revu et validé chaque année par le Conseil d'Administration, ainsi que dans les règlements officiels des Etudes et des Jurys-Evaluations de l'Université, les dispositions relatives à la reconnaissance des crédits acquis en mobilité garantissent le respect intégral des conditions prescrites dans le Guide ECTS et le programme Erasmus+.

L'Université de Mons veille à ce que les accords interinstitutionnels conclus avec les partenaires prévoient toutes les informations utiles à la conversion des notes et aux règles d'évaluation des deux institutions. Le cas échéant, une vérification et une actualisation de ces informations est réalisée par échanges entre les partenaires. Avant le départ en mobilité, chaque participant reçoit un pack d'informations, reprenant notamment le *learning agreement* convenu, ainsi que toutes les informations relatives aux conditions d'évaluation chez le partenaire et la grille de conversion de notes dans le système de l'Université de Mons (dûment validée par les autorités académiques de chaque Faculté et publiée sur leur plateforme intranet).

Sur base de *learning agreements* clairs et dûment validés par l'étudiant, le responsable académique à l'Université de Mons et son homologue à l'institution de destination, les participants suivent les cours planifiés et présentent les examens correspondants pendant leur mobilité. Un relevé de notes (*Transcript of Records*) au format Erasmus est établi et envoyé à l'institution d'origine des étudiants de la mobilité entrante, endéans les cinq semaines qui suivent la fin des activités de mobilité. Il reprend la liste des cours prévus dans le *learning agreement*, intègre les notes obtenues par les participants et les crédits associés. En cas de *blended mobility*, le *learning agreement* et le relevé de notes indiquent clairement la part des crédits obtenus dans le cadre des enseignements à distance et ceux acquis en présentiel. Aucune différence de traitement ou d'appréciation ne sera acceptée entre les deux formes d'apprentissage.

Les notes obtenues par les étudiants de l'Université de Mons pendant leur mobilité sont transmises aux Secrétariats de Faculté en vue de les convertir selon une grille de conversion connue et validée avant la mobilité. Les notes sont intégralement retranscrites dans le Programme Annuel de l'Etudiant, ainsi que dans le bulletin de notes officiel de

l'Université. Les activités de mobilité seront également intégrées dans le Supplément au Diplôme de l'étudiant, à la fin de ses études.

Les étudiants qui effectuent une mobilité à des fins de stage reçoivent un Certificat de stage en fin de séjour, reprenant une information claire sur les activités réalisées, leur durée et les compétences développées, afin de permettre une reconnaissance dans l'Université d'origine, dûment intégrée dans le bulletin officiel et dans le Supplément au Diplôme à la fin des études.

L'utilisation des outils de digitalisation (*Erasmus Without Paper* et *Student Card Initiative*), et plus particulièrement le recours aux applications *Online Learning Agreement*, *Erasmus Student App* et *Dashboard*, constitue une réelle opportunité de performance optimale des conditions de reconnaissance académique, dans des délais plus rapides et dans des conditions automatisées. La connexion du catalogue de cours avec les outils de digitalisation permettra un accès complet et efficace aux fiches ECTS, permettant une information détaillée en temps réel pour assurer la préparation et le suivi des mobilités.

L'Université de Mons s'engage à recourir à ces outils, selon le calendrier détaillé dans la rubrique 2.1. de la présente Charte.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

L'Université de Mons encourage son personnel à réaliser des missions d'enseignement ou de formation, notamment dans le cadre du programme Erasmus+. Consciente que ce type de mobilité permet d'améliorer les compétences disciplinaires, pédagogiques et linguistiques de son personnel, mais aussi de contribuer à augmenter la motivation professionnelle, les autorités de l'Université valorisent le plan de carrière des membres du personnel actifs à l'international. C'est également une des conditions pour accéder au système de promotion et de grades.

Des mesures d'encouragement sont également mises en place au niveau des Facultés et des Ecoles de l'Université, tant au niveau de l'offre des opportunités de se lancer dans des projets de coopération que des possibilités de développement de cursus conjoints avec des partenaires internationaux et européens.

En termes de promotion et de valorisation des mobilités du personnel, le Service des Relations Internationales incite les membres du personnel de l'Université à prendre part à des missions Erasmus grâce à des campagnes d'information organisées au sein des Facultés, à des interventions régulières lors des Conseils de Faculté et à l'occasion des différentes activités de promotion organisées à l'échelon institutionnel (*International Mobility Days*, *Apero-meetings Erasmus*, publications). A chacune de ces occasions, les réalisations de mobilité sont valorisées par des articles, des interviews, des posters ou encore des capsules vidéo.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

L'Université de Mons met un point d'honneur à veiller à ce que les étudiants, tout comme les membres du personnel, aient un accès permanent aux informations relatives aux activités développées à l'UMONS et soutenues par le programme. Le Service des Relations Internationales travaille donc en étroite collaboration avec la Direction de la Communication et la Direction des Services Informatiques à l'actualisation et l'optimisation des supports de communication, notamment les sites internet et intranet, et s'assure que ceux-ci sont à jour et accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire.

La Déclaration politique Erasmus 2021-2027 apparaîtra dans la section « International » du site officiel de l'Université de Mons. Un onglet sur la page d'accueil de la section permet un accès direct vers la page où sera déposée la Déclaration :

<https://web.umons.ac.be/fr/international/programmes-de-mobilite/>

Outre la Charte Erasmus+, les sites internet et intranet reprennent les informations utiles sur les différents programmes de mobilité, les collaborations internationales, les informations détaillées sur la mise en pratique d'une mobilité, entrante ou sortante, ainsi que les différents conseils pour une mobilité réussie. Chacun des sites informe également ses visiteurs sur les activités destinées à l'aide à l'intégration des étudiants de la mobilité entrante, et sur les activités de promotion des mobilités sortantes.

Conscient du fait qu'il est essentiel de toucher l'ensemble de la communauté UMONS, et du défi que cela peut représenter au vu de la multiplication des moyens de communication, le Service des Relations Internationales s'est également rendu visible sur les réseaux sociaux et prévoit un développement de ses pages au cours des mois à venir. Les étudiants y trouvent de l'information sur les différents événements, sur des projets institutionnels internationaux ainsi que sur les différents concours organisés.

En outre, le Service des Relations Internationales, en collaboration avec les autres services à l'étudiant, organise plusieurs activités d'information sur les mobilités, dont la promotion est menée au travers des divers supports de communication de l'UMONS (Newsletters, Lettres d'information, site intranet, site web et réseaux sociaux). Différents

Intervenants facultaires, institutionnels et extérieurs participent à ces activités de promotion pour répondre aux questions des étudiants, et des brochures sur chacun des aspects de la mobilité sont mises à disposition.

En interne, un réseau d'intervenants de la mobilité permet une information continue de l'étudiant. Au niveau institutionnel, le Vice-Recteur aux Relations internationale et ses Conseillers, ainsi que le Service des Relations internationales sont les référents. Des sessions d'information sont organisées dans chaque Faculté par les gestionnaires de mobilité, ainsi que des permanences. Au niveau des Facultés et Départements, ce sont des coordinateurs facultaires qui assurent la bonne diffusion de l'information. Enfin, à chaque occasion, le Recteur et l'équipe du Collège Rectoral de l'Université ne manquent pas de diffuser et de valoriser les résultats des activités d'internationalisation (discours officiels et messages d'information institutionnelle).

Par ailleurs, l'enquête de satisfaction qui est menée à la fin de chaque quadrimestre auprès des étudiants de la mobilité entrante contient des questions de satisfaction relative à la communication sur différents niveaux (site internet, cours de français, services aux étudiants, ...). Ces informations précieuses permettent d'améliorer les points qui le requièrent, mais également d'adapter la communication pour une diffusion optimale de l'information.

En tant qu'institution co-présidente du Pôle Hainuyer, l'UMONS est largement impliquée dans la communication du Pôle, et plus précisément dans la journée d'accueil des étudiants de la mobilité entrante organisée dans ce cadre.

Parfaitement consciente qu'un contact en présentiel est essentiel à la création mais aussi au maintien de bonnes relations entre partenaires, l'Université de Mons veille à être représentée dans les différents salons universitaires internationaux tels que l'EAIE, la NAFSA et l'APAIE. Pour une représentation optimale, un minimum de deux représentants de l'université s'y rendent, idéalement un gestionnaire institutionnel accompagné d'un coordinateur facultaire. Afin d'obtenir de bons résultats, chaque salon est préparé en interne, en collaboration avec les gestionnaires de mobilité et coordinateurs facultaires.

Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

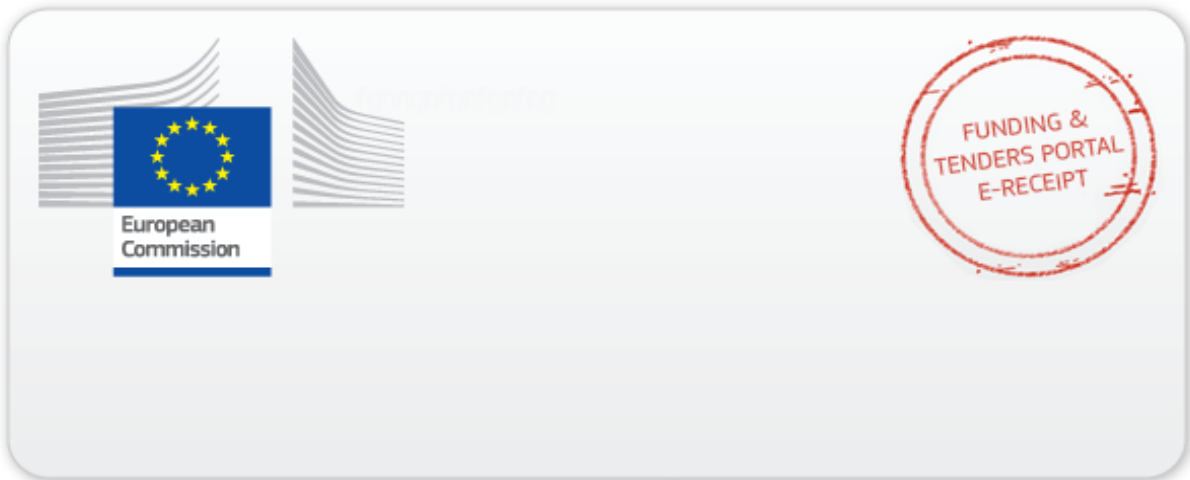
Le Recteur de l'Université de Mons, l'Equipe Rectorale en charge de l'internationalisation (le Vice-Recteur à la Mobilité et aux Relations Internationales et ses trois Conseillers) et la Direction des Affaires Académiques valident la Charte Erasmus+ 2021-2027, et ils en garantissent la parfaite implémentation au sein de la Communauté de l'Université.

La diffusion de ce document stratégique est assurée par les divers canaux décisionnels et de communication vers les Doyens des Facultés, les Coordinateurs Internationaux de celles-ci, les responsables des Services Généraux impliqués dans l'implémentation des principes de la Charte, et au sein de la Communauté de l'Université de Mons en général.

La Charte sera déposée sur les sites Web et intranet de l'Université de Mons et pourra être consultée par toutes et tous.

Le Coordinateur Institutionnel des mobilités internationales est chargé de la mise en œuvre de la Charte, et il veille au respect intégral de ses principes dans son opérationnalisation au sein de l'Université. En collaboration avec le Service des Relations Internationales, dont il assure la direction de l'équipe, le Coordinateur Institutionnel est chargé de :

- Mener une campagne de sensibilisation aux principes de la Charte dans les Facultés et Écoles de l'Université,
- Organiser des formations et des séances d'information au sujet de l'utilisation des outils de digitalisation (à l'attention du personnel des Facultés, des étudiants et des services généraux impliqués),
- Réaliser un audit interne annuel (utilisation de l'outil d'auto-évaluation de l'ECHE) et d'en rapporter les résultats auprès des Autorités,
- Mener les réflexions utiles pour apporter une amélioration aux points qui le requièrent,
- Mettre en place des enquêtes de satisfaction auprès des participants aux mobilités et aux projets.



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>